



Communauté
de communes
**LACQ-
ORTHEZ**

Envoyé en préfecture le 29/01/2021

Reçu en préfecture le 29/01/2021

Affiché le

SLO

ID : 064-200039204-20210125-DPCCLO_2021_021-DE

**DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ**

Le Président :

Vu la délibération du 17 juillet 2020 par laquelle le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez l'a chargé, par délégation et pour la durée de son mandat, de prendre les décisions prévues à l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, dans les limites des compétences de la communauté de communes,

Vu la demande déposée par la SARL AL EVOLUTION de reprendre en son nom la convention d'occupation précaire et d'accompagnement signée le 4 novembre 2020 avec la SCIC Pau Pyrénées pour le bureau A1 au pôle i.Etech, située 64300 ORTHEZ, à partir du 1^{er} février 2021.

DECIDE

Article 1 : de conclure à partir du 1^{er} février 2021, un avenant à la convention d'occupation précaire et d'accompagnement signée le 4 novembre 2020, avec la SCIC PAU PYRENEES, pour le bureau A1 au pôle I.Etech à Orthez, pour l'utilisatrice Madame Audrey LABASTIE, exerçant son activité de conseil RH et formation sous le nom commercial de AL Evolution, dans le cadre d'un contrat d'appui au projet d'entreprise (n°300919-2) avec la SCIC Pau Pyrénées. Audrey LABASTIE ayant désormais créée sa propre structure juridique : la SARL AL EVOLUTION immatriculée au RC PAU sous le numéro SIRET 89276653600015, elle souhaite reprendre en son nom la convention d'occupation précaire initiale.

Article 2 : de préciser que l'avenant prendra effet le 1^{er} février 2021 pour la convention initialement signée le 4 novembre 2020 sans changer la durée initiale de la convention, sous réserve de fournir un extrait kbis et une attestation d'assurance pour le dit-local.

Article 3 : les autres articles restent inchangés et suivent les évolutions actées lors sa signature en novembre 2020.

Fait à Mourenx, le 25 janvier 2021

Patrice LAURENT

